les carnets ENSAB

« HÉRITAGE(s) »

Master 1 et Master 2 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Atelier de projet à Romillé

(Ille-et-Vilaine)

Septembre 2022 - Janvier 2023

ENSAB

Ce carnet présente le travail des étudiants de Master 1 et 2, mené de septembre 2022 à janvier 2023, sous la direction de Vincent Souquet architecte et docteur en urbanisme, enseignant à l'ENSA Bretagne.

Ce travail à vocation pédagogique a fait l'objet d'un accompagnement par des partenaires institutionnels : Rennes, Ville et Métropole et la commune de Romillé, avec lesquels une convention a été signée.

Photo du groupe de projet

ISSN 2650-8753

© École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB), 2023
www.rennes.archi.fr

LES CARNETS ENSAB

« HÉRITAGE(s) »

Master 1 et Master 2 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Atelier de projet à Romillé

(Ille-et-Vilaine)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

INTRODUCTION

L'atelier se base sur le constat actuel que les communes bretonnes se développent aujourd'hui de façon privilégiée en extension urbaine, sur le mode pavillonnaire, fortement consommateur en foncier, alors même que les centres anciens, en dépit de leur urbanité et de leurs qualités intrinsèques, ont tendance à être désinvestis par les habitants, les commerces, les services. Cette problématique revêt des aspects divers : économiques, démographiques, environnementaux, sociaux, culturels… Dans la réflexion sur l'ensemble de ces dimensions et sans s'en détacher, il est intéressant de pouvoir aussi porter un regard critique et des interrogations susceptibles de renouveler et d'enrichir une approche patrimoniale.

De fait, un centre est avant tout un lieu porteur d'identité, un espace qui cristallise des représentations, qui forge l'image d'une commune, d'un territoire, et cela notamment au travers d'un patrimoine plus ou moins remarquable et reconnu.

Proposer une stratégie d'intervention, exploiter et comprendre le potentiel du lieu, maitriser les notions de préexistence, de réutilisation, de transformation, d'évolution, de restructuration, de renouvellement urbain... telles sont les ambitions de l'atelier.

En septembre 2022, les étudiants de M1 et M2 de l'ENSAB se sont rendu à Romillé. Ils ont été accueillis deux jours par les élus et les habitants, ils ont observé les lieux, écouté les histoires, arpenté les espaces.

Une première phase de travail, tous ensemble leur a permis de mieux comprendre les enjeux de la commune, rattachés à ceux de la métropole rennaise et d'en tirer des orientations. Celles-ci sont formalisées dans les cinq sites de projets qu'ils ont identifiés comme étant stratégiques pour le développement futur de la commune. Ce carnet vous présente une synthèse de l'ensemble de leur travail.

Comprendre les spécificités d'un lieu

APPROCHE HISTORIQUE

Nolwenn CHAPON, Raphaëlle GUIBRUNET, Amélie VERGUES, Léane VERPLANCKE,
Claire BLOTTIAUX, Mathilde GAUDIN

Epoque romaine

Romillé, de son étymologie Romeliacum, proviendrait du nom romain “Romilius" suivit du suffixe “-actum” (signifiant “propriété appartenant à Romilius”), daterait au moins de la période gallo-romaine, avec l'apparition d'un bourg primitif.

XIème siècle

Au XIème siècle la paroisse se développe, avec l'aide des religieux de St Melaine de Rennes qui vont occuper la ville jusqu'au XIIème siècle.
Le village appartient alors à l'évêché de Saint-Malo, à la limite avec celui de Dol de Bretagne et de Rennes.

Carte des évêchés bretons d'Ancien Régime,
Pitre-Chevalier dans "La Bretagne ancienne et moderne", 1844

Moyen-Age

La ville est aux mains des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean, ayant marqué la ville de plusieurs lieux-dits emblématiques : le Temple, l'Hôtellerie (ancien presbytère), la Houltais, la Mettrie (ancienne métairie).
Une motte féodale est édifiée, accueillant l'ancien château primitif de Romillé.
La ville est sous l'autorité des seigneurs de Saint Gilles, ayant élu domicile au château de la Perronnay. Le château primitif de la motte, sera finalement détruit à la fin du XVème siècle.

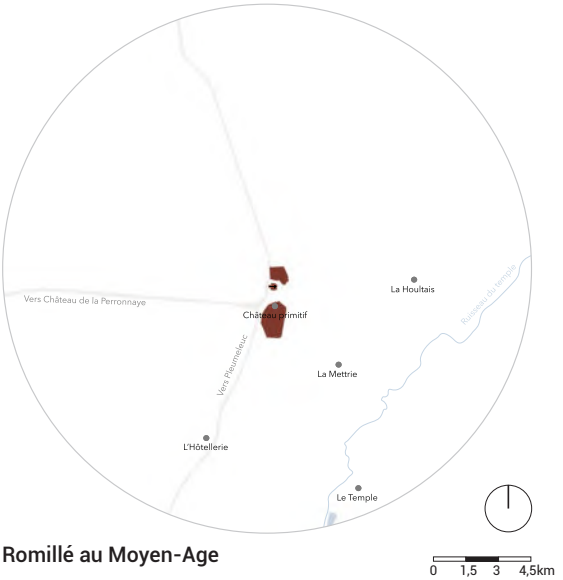

Romillé au Moyen-Age

XVIIIème siècle

La ville se construit sur les anciennes douves, au sud de l'église, au pied de la motte castrale. Les habitations rurales de cette même époque se développent également.

Romillé au XVIIIème siècle

XIXème siècle

La ville est florissante, avec de nombreux commerces.
Une foire aux bestiaux se tient d'abord à l'est de la place de l'église puis sur la place même.
La ville accueille alors une grande place de marché avec des halles imposantes, sur l'actuelle place de la mairie. Elles seront détruites totalement en 1890 lors de la construction de la mairie.

Marché aux veaux de Romillé, carte postale, Infobretagne.com, http://www.infobretagne.com/romille.htm

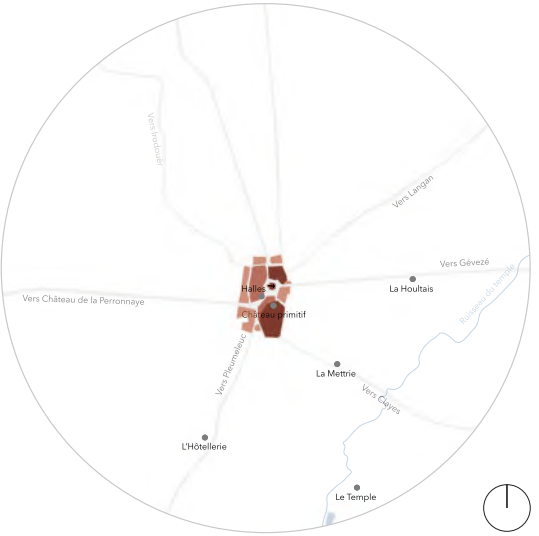

Romillé en 1850

1902

Inauguration de la gare de Romillé et de la voie de chemin de fer, reliant Rennes à Bécherel.

1929

Installation du premier distributeur d'essence, entraînant le déclin de la voie de chemin de fer qui fermera en 1947.

La gare de Tramway, carte postale, Petits trains d'Ille-et-Vilaine, http://tramways35.e-monsite.com/pages/tiv-rennes-becherel.html

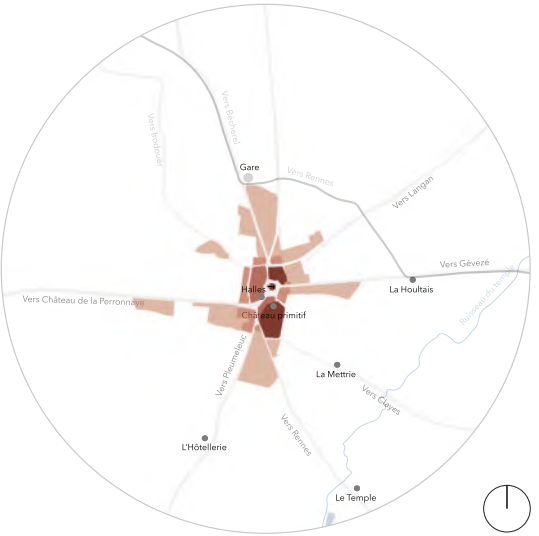

Romillé au XXème siècle

1950 - 2022
Extension du bourg le long de grands axes routiers structurant la commune.

1970
Création de Rennes District qui rassemble quelques communes de l'agglomération rennaise.

2000
La Communauté d'agglomération Rennes Métropole succède à Rennes District.

2013
Romillé intègre la Communauté d'agglomération Rennes Métropole

2015
Création de Rennes Métropole.

2020-2022
Création de la ZAC de la Houltais et du Placis-Verdys.

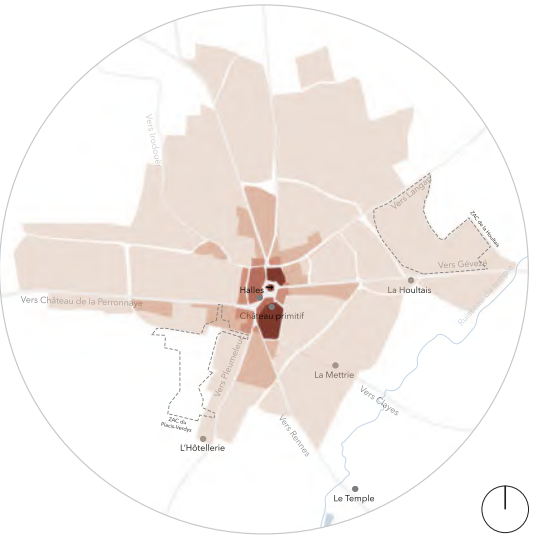

Romillé au XXIème siècle

ÉVOLUTION URBAINE

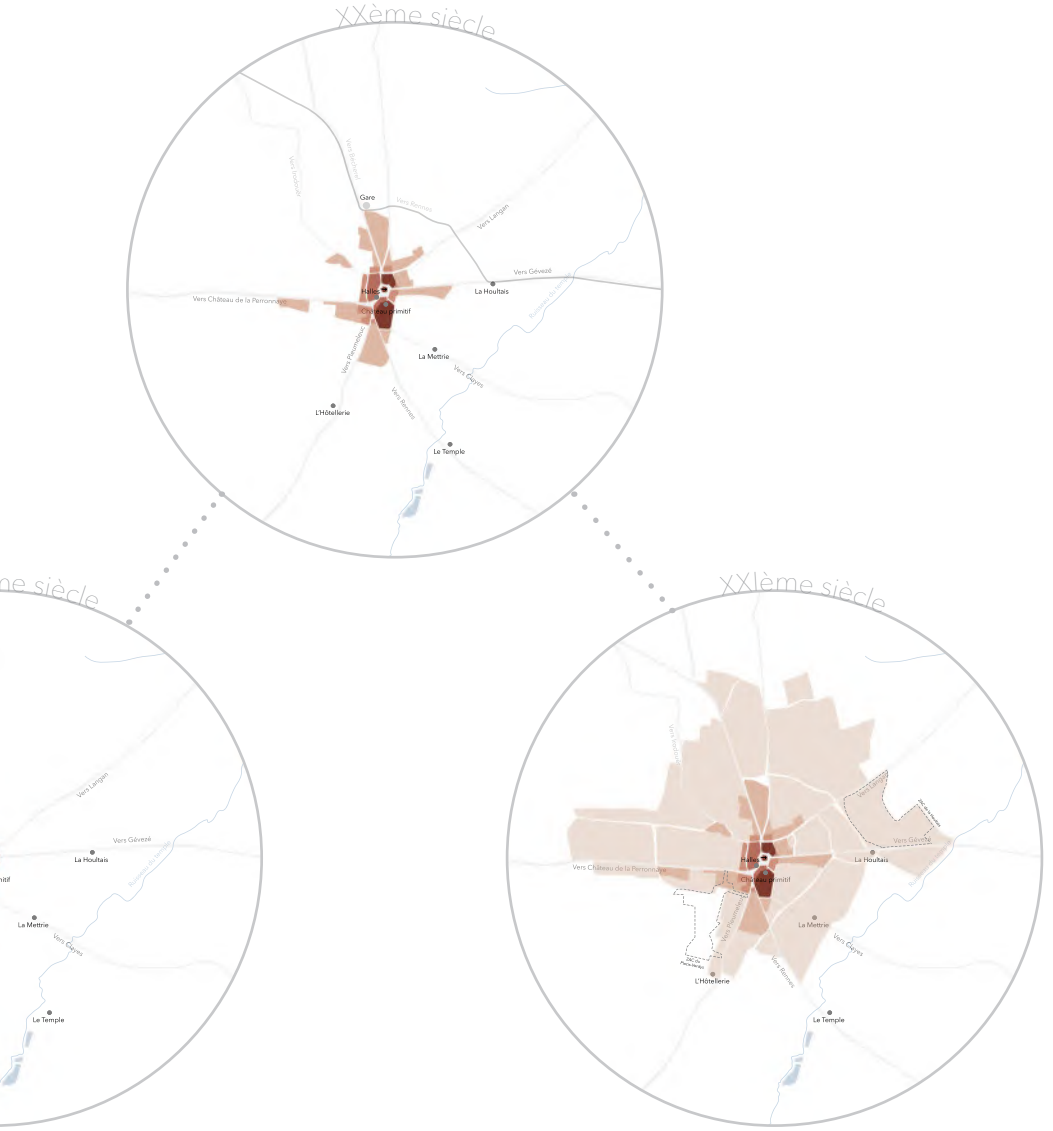

0 2,5 5 7,5km

Romillé au fil des siècles

APPROCHE PAYSAGÈRE

Quentin DUVAL, Guillaume LEVACHER, Nathan PUAU

GRAND PAYSAGE & HYDROGRAPHIE

Situé au nord-ouest de Rennes, Romillé est une des villes archipel de la métropole. Son paysage rural, dessiné par les bassins versants du Meu et de la Flume est doté d'un potentiel paysager d'une très grande qualité.

Le bourg s'est développé entre les deux cours d'eau que sont La Vaunoise et la Flume. Néanmoisn, aujourd'hui, les 2 ZAC installées en proximité de ces cours d'eaux négligent particulièrement cette histoire paysagère.

ZAC du Placis Verdy

Bassin aménagé

Lavoir

Zone humide

Réseau hydrographique de Romillé

Le territoire communal est majoritairement constitué de terres agricoles. Globalement on observe une tendance à la monoculture du maïs, du colza et du blé même si quelques maraîchers cultivent aujourd'hui des légumes. Par endroit des haies bocagères délimitent les parcelles, vestiges d'avant-guerre où les parcelles étaient plus petites

Champ cultivé

Le reste des terres sont humides, elles laissent place aux lieux de pâture pour les animaux.

Haie bocagère de ragosses

Le territoire compte peu de massifs boisés et forestiers. Seule une petite forêt se trouve au Nord de la ville où l'on recense majoritairement des feuillus.

Prairies et bocage

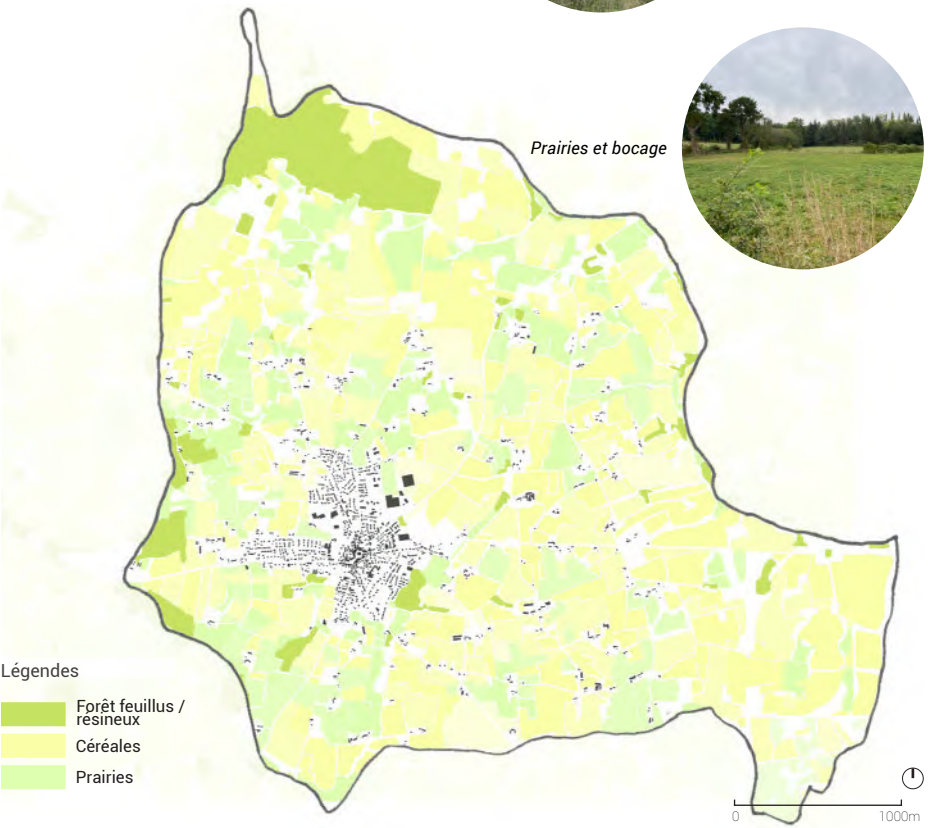

Typologies paysagères de la commune

Coupe paysagère

PAYSAGE COMMUNAL

Si l'on arpente ce paysage, à travers les strates végétales et urbaines, Romillé apparaît comme un bourg entouré d'un riche paysage bocager. Le clocher s'aperçoit de loin : c'est un point de repère pour se diriger vers le bourg.

Tout autour du bourg se dessine un réseau de chemins creux favorisant les mobilités douces. Ces sentiers sont bordés d'arbres en ragosse typiques du patrimoine rural breton

En entrant dans la ville, notre perception du végétal s'estompe. La végétation laisse place à des revêtements minéraux qui s'étalent au sol et sur les murs du centre bourg.

Chemin creux bordé d'arbres en ragosses

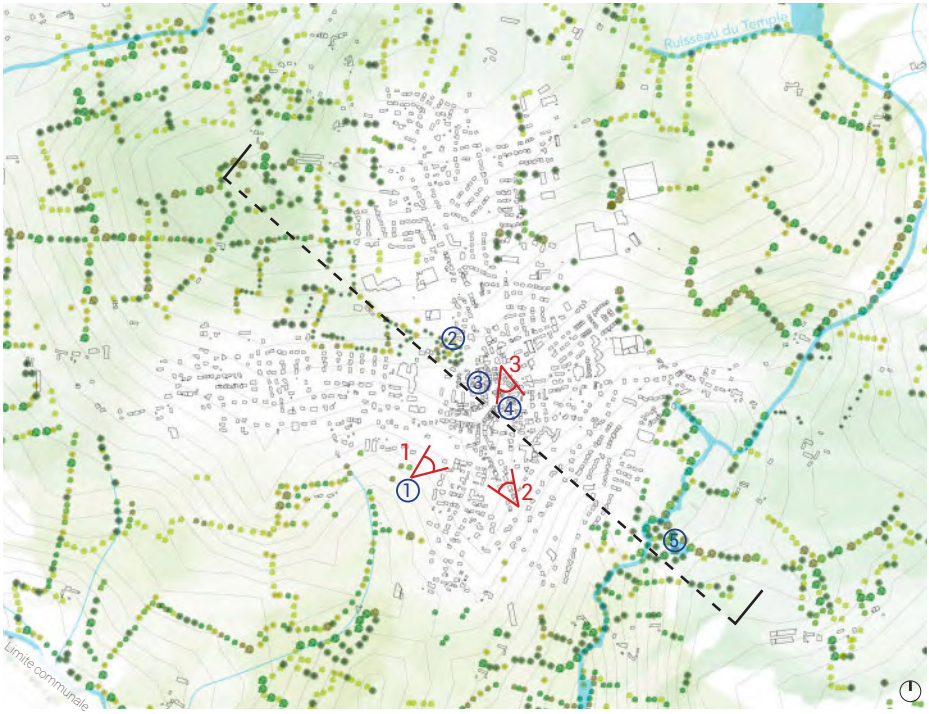

Synthèse des trames vertes et bleues

1. Le bourg à l'échelle du grand paysage

2. Entrée du bourg

3. Îlot Saint-Martin

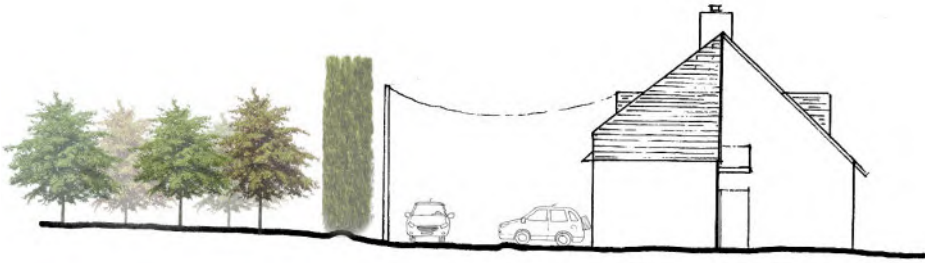

Coupe sur le verger séparé du bourg par un mur de «béton vert»

Le verger

L'ancienne motte castrale

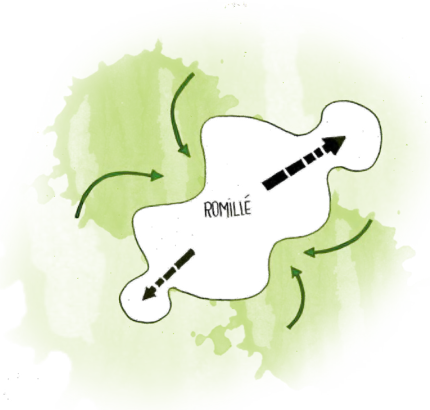

Schéma de principe : Le végétal à Romillé

APPROCHE SOCIO - ÉCONOMIQUE

Jessica BEUZET, Clara BORDY, Thomas ROLLAND

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE

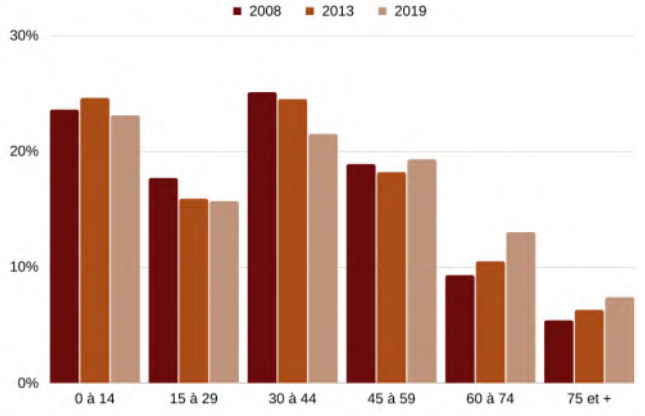

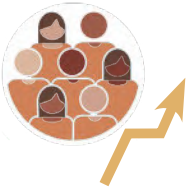

600 personnes en plus depuis 2008

En 2019
38% des couples avec 1 enfant
28% sans enfant

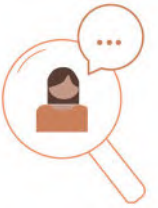

79% Population active à Romillé
1987 emplois

POPULATION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 642	100	2 820	100	3 054	100
Agriculteurs exploitants	80	3	65	2,3	46	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	135	5,1	130	4,6	145	4,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	198	7,5	191	6,8	314	10,3
Professions intermédiaires	461	17,4	519	18,4	563	18,4
Employés	366	13,9	528	18,7	523	17,1
Ouvriers	530	20,1	447	15,8	383	12,5
Retraités	524	19,8	654	23,2	766	25,1
Autres personnes sans activité professionnelle	347	13,1	288	10,2	314	10,3

Population . Source : INSEE

RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON OCCUPATION

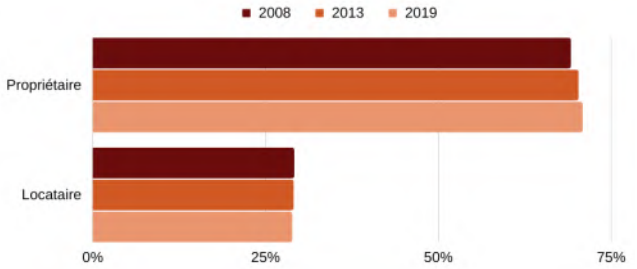

ÉVOLUTION DE LA VACANCE

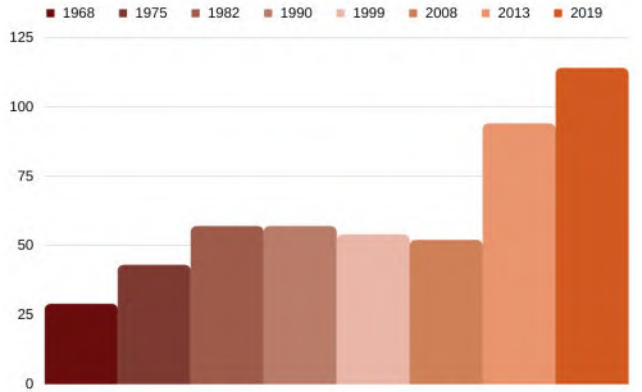

Hausse de la vacance

Paysage de maisons individuelles

Terre de propriétaires

La ville s'étend sur les espaces naturels

Quartiers résidentiels au profit de maisons individuelles

CATÉGORIES ET TYPES DE LOGEMENTS

	2008	%	2013	%	2019	%
Résidences principales	1340	95.1	1453	93.2	1585	92.7
Résidences secondaires et logements occasionnels	17	1.2	12	0.8	10	0.6
Logements vacants	52	3.7	94	6.0	114	6.7
Maisons	1203	85.3	1300	83.4	1444	84.5
Appartements	204	14.5	256	16.4	262	15.4

Logement . Source : INSEE

ACTIVITÉS

4014
habitants en 2022

5000
habitants en 2030

Légende

0 0m

Nous retrouvons différentes activités à Romillé qui créent des polarités. À l'ouest, nous observons le développement des activités lié à la santé. Tout autour de la ville gravite les équipements agricoles.

Les enjeux socio-économiques pour la commune sont multiples. En effet, Romillé intègre le plan de développement de Rennes métropoles ce qui implique un objectif de 43 logements en moyenne en plus par an. De plus, la politique de zéro artificialisation net des sols implique une densification du bâti existant, puisque l'on estime une augmentation d'environ 1000 habitants d'ici 2030.

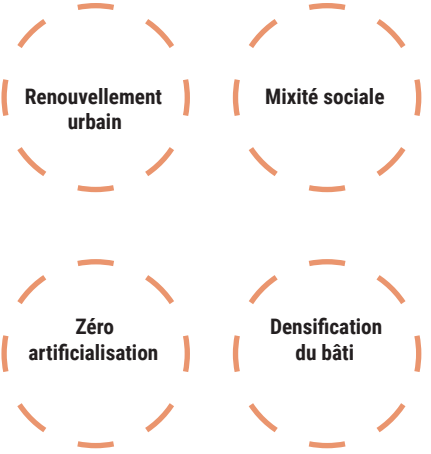

La commune . Source : PLH 2015-2020, AUDIAR

PROJETS POUR ROMILLÉ

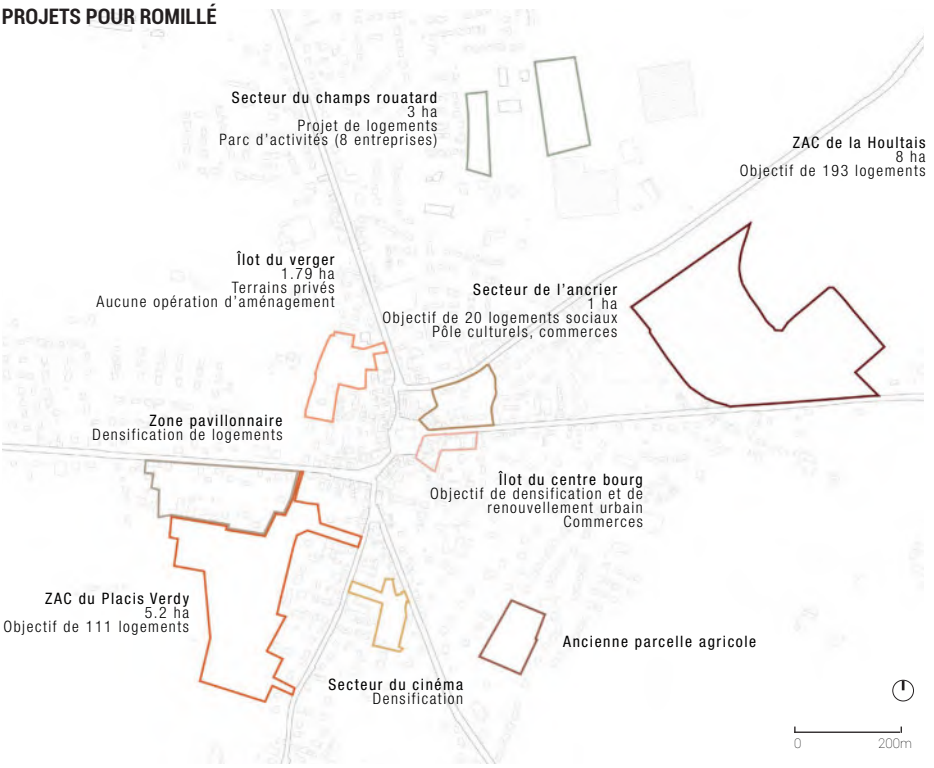

Romillé entreprend et projette de nombreux projets d'aménagement comme :

- la construction de nouvelles ZAC en périphérie du centre, avec des logements privés individuels en grande partie, ainsi qu'une part de logements sociaux. La ZAC de la Houltais et du Placis-Verdy représente en effet 90% de maisons individuelles.

- la construction de zones d'activités au Champ ROUATARD.

- la revitalisation des îlots du centre-bourg comme celui de l'Encrier ou l'îlot Saint-Martin.

La commune . Source : site internet de la ville de Romillé, PLUI Rennes Métropole 2019.

DÉPLACEMENTS EN VOITURE

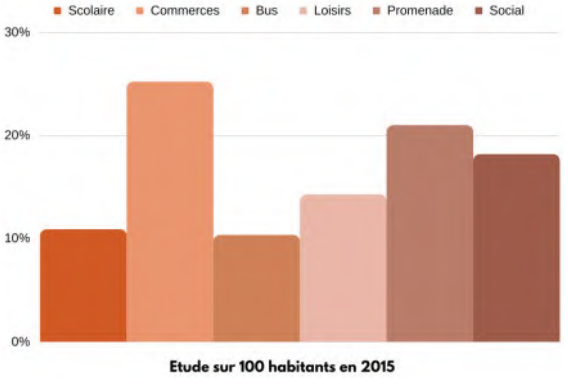

Etude sur 100 habitants en 2015

Dépassement de la limite de vitesse dans la commune :

50 à 70 km/h hors centre bourg
35 à 60 km/h en centre bourg

VOITURE PAR MÉNAGE EN 2019

1 voiture : 40.7%
2 voitures et + : 51.7%
Stationnement privé : 86.9%

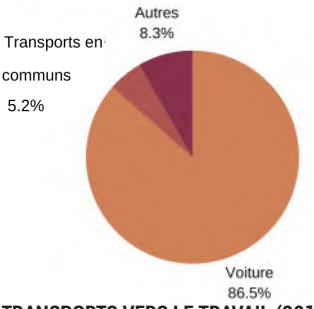

MOYENS DE TRANSPORTS VERS LE TRAVAIL (2019)

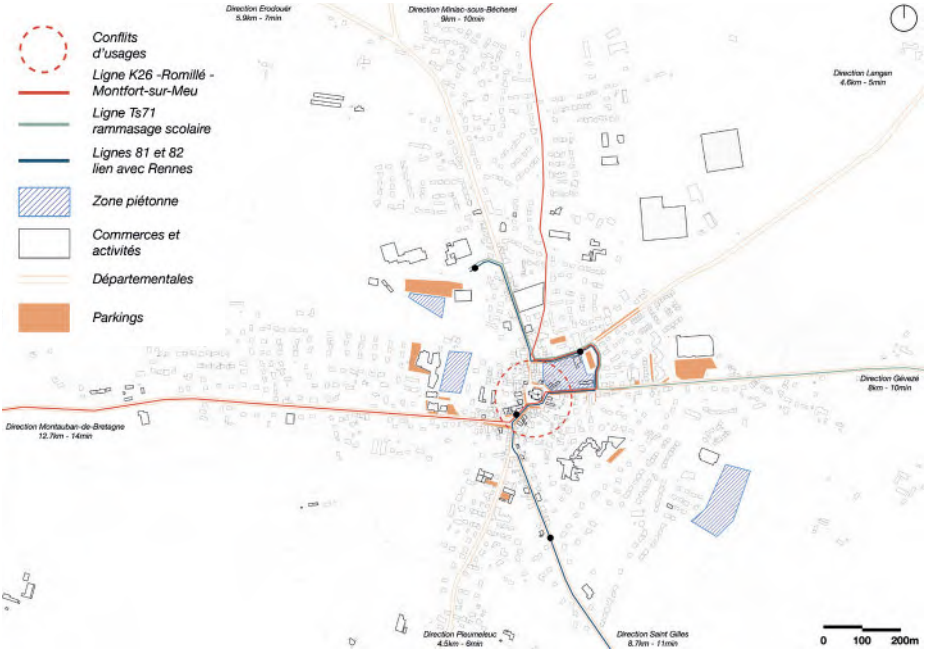

Les transports . Source : INSEE et commune de Romillé

FLUX ET ZONES DE CONFLITS

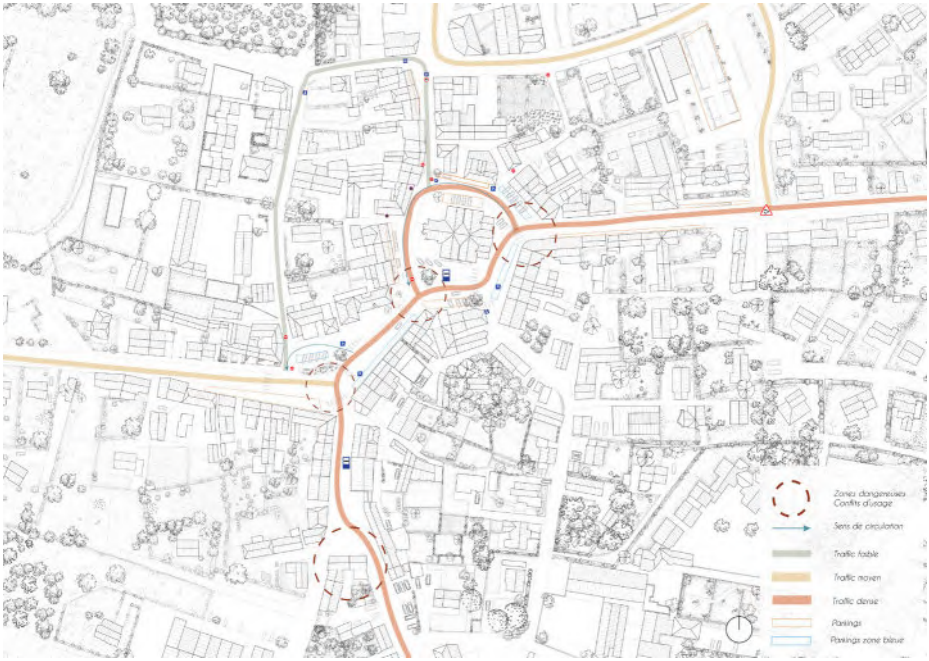

ZONES DE CONFLITS ENTRE USAGERS

APPROCHE ARCHITECTURALE

Claire BLOTTIAUX, Nolwenn CHAPON, Mathilde GAUDIN, Raphaëlle GUIBRUNET,
Amélie VERGUES, Léane VERPLANCKE

MORPHOLOGIE DU BOURG

Chaque grande période de construction a marqué la ville par une typologie de bâti spécifique dans la commune. Apparaissent successivement les maisons de bourg, les maisons bourgeoises, les pavillons et les petits collectifs. Comme dit précédemment dans l'analyse historique, la ville se développe peu à peu autour de la place de la mairie, créant un réel cœur de bourg.

Sur le cadastre napoléonien de 1825, nous observons un vide situé à l'est de la motte, en lien direct avec le centre bourg. Il s'agit d'une zone où prenait place la foire aux bestiaux de Romillé. Sur la carte de l'État-Major élaborée entre 1820 et 1866, cette vaste parcelle a été construite, avec un front bâti faisant face à l'église. La foire a été déplacée place de l'église.

Dans cette même dynamique, des axes de communication ont été créés. Ils viennent irriguer le centre-ville et connecter Romillé à sa campagne. Suite à leur création, quelques bâtiments ont subi un réalignement.

Grâce à ces nouvelles voies, puis l'apparition de la voie de chemin de fer, la ville se développe et se dynamise.

Cadastre Napoléonien de 1825

Superposition du cadastre actuel et du cadastre Napoléonien montrant les réalignements des bâtiments

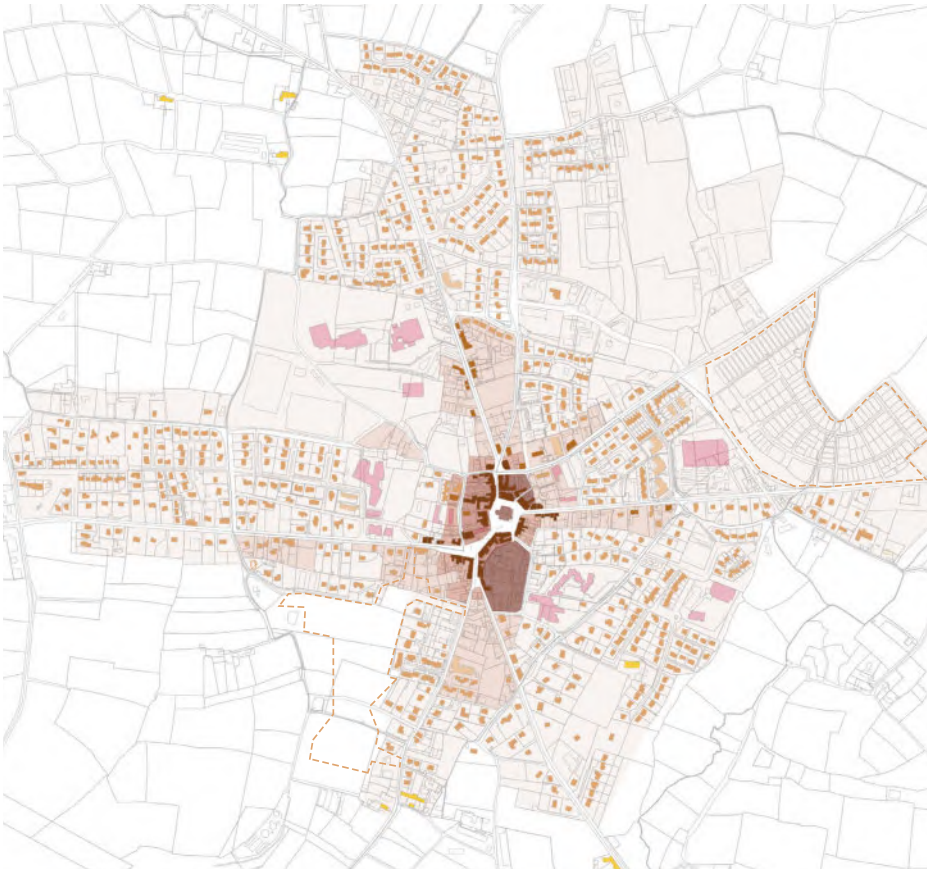

Plan global de repérage des différentes typologies identifiées et de l'évolution urbaine

Aujourd'hui, la ville fait face à un étalement urbain conséquent. Les mœurs ont changé, le modèle pavillonnaire popularisé dans les années 60 devient un objectif à atteindre pour la population. Cet attrait pour la propriété privée implique de s'éloigner de plus en plus du centre bourg pour trouver des terrains à bâtir, grignotant de plus en plus les parcelles agricoles.

1/ ÎLOT MÉDIÉVAL

Au Moyen-Âge, l'activité commerçante se déroulait principalement dans la rue. Les maisons étaient donc bâties avec façades sur rue, comme on le voit ici face à l'église. Elles accueillaient au RDC un commerce et le logement du commerçant à l'étage. Toutefois, ces emplacements étaient très prisés et donc coûteux. Ce principe de front bâti induit par la volonté de se trouver en lien direct avec la rue et le coût induisent des parcelles longues et étroites possédant des jardins à l'arrière. On trouve ainsi des maisons mitoyennes côté rue, constituant un front bâti que l'on retrouve aujourd'hui au nord de la place de l'église.

Axonométrie d'un îlot médiéval place de l'église

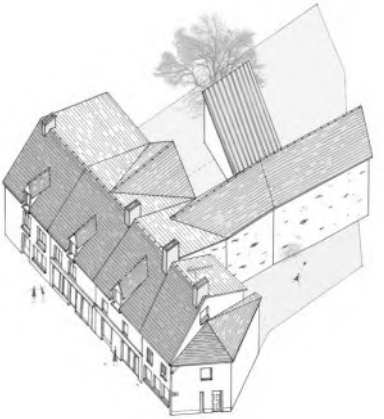

Axonométrie d'une maison de bourg médiévale

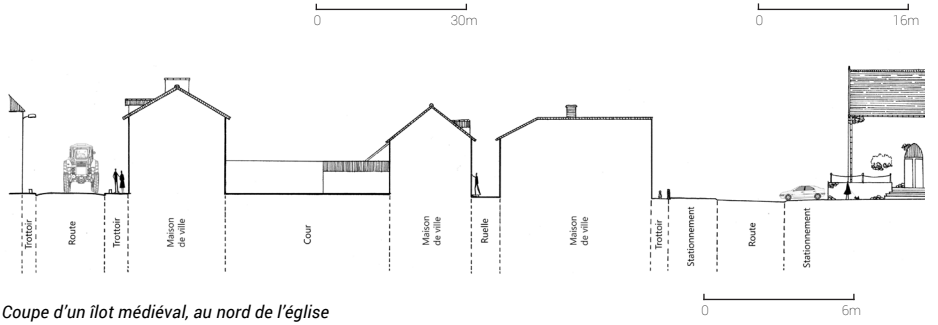

Coupe d'un îlot médiéval, au nord de l'église

2/ LES MAISONS DE BOURG

Ce principe d'implantation perdurera au XVIIIème siècle, autour de petites cours arrière, à l'écart de l'effervescence de la rue, créant des espaces plus intimes de grande qualité.

A cette période, la construction de maisons sur les anciennes douves occasionne l'enclavement de la motte. Cette disposition spécifique devient un marqueur de l'identité de la commune de Romillé, soulignant une histoire qui lui est propre.

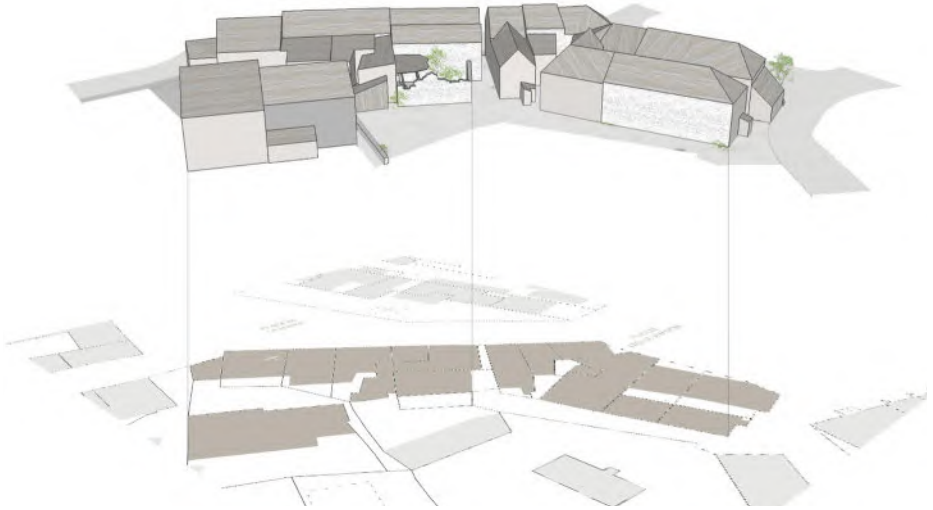

Axonométrie d'un îlot place de la mairie

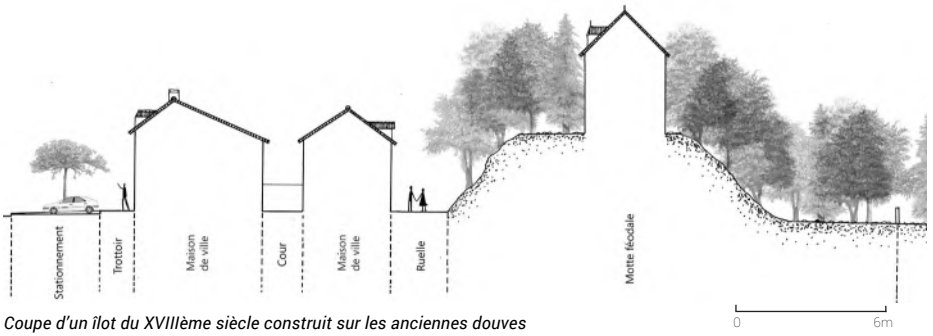

Coupe d'un îlot du XVIIIème siècle construit sur les anciennes douves

3/ LES MAISONS BOURGEOISES

Au XIXème et XXème siècle, nous observons l'apparition de maisons bourgeoises. Cette typologie de bâti arrive en rupture avec celles du cœur historique de la ville. En effet, ces nouvelles constructions qui se développent autour du bourg, s'implantent au cœur d'une parcelle, au milieu d'un jardin en retrait de l'alignement sur rue.

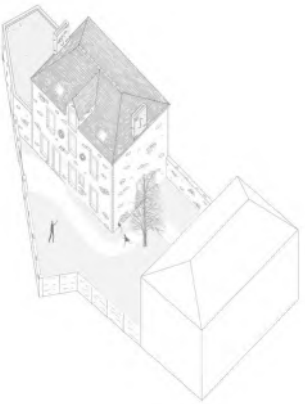

Axonométrie d'une maison du XIXème siècle

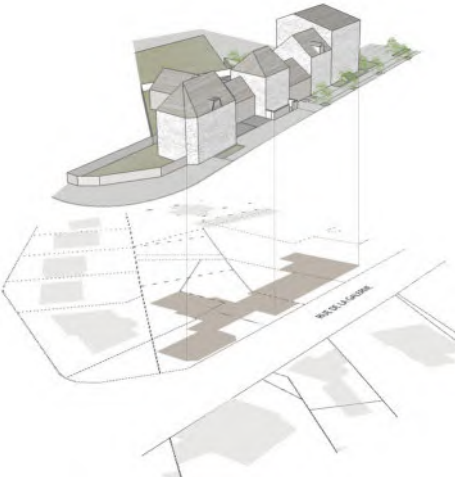

Axonométrie de la rue de la Galerne

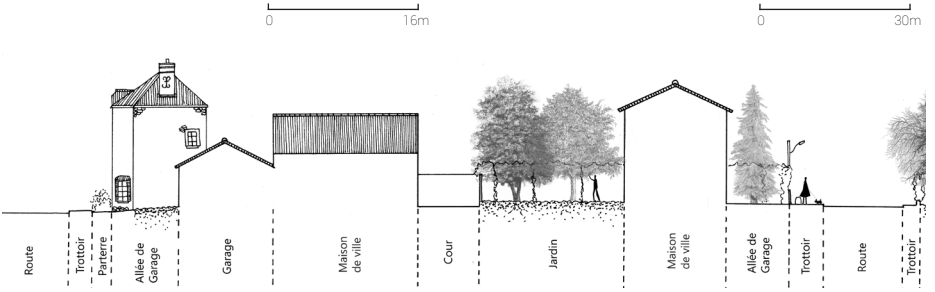

Coupe d'un îlot du XXème siècle

4 / LE PAVILLONAIRE

Du milieu du XXème siècle jusqu'à aujourd'hui, c'est le modèle pavillonnaire qui est largement dominant. Les maisons s'implantent en milieu de parcelle, laissant libre un espace dédié à la voiture en front de rue et un jardin privé en fond de parcelle.

Axonométrie d'un îlot pavillonnaire

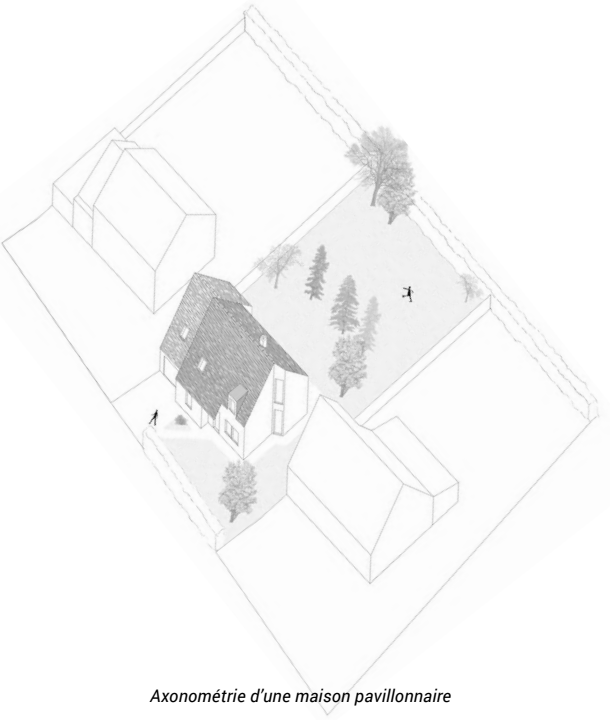

Axonométrie d'une maison pavillonnaire

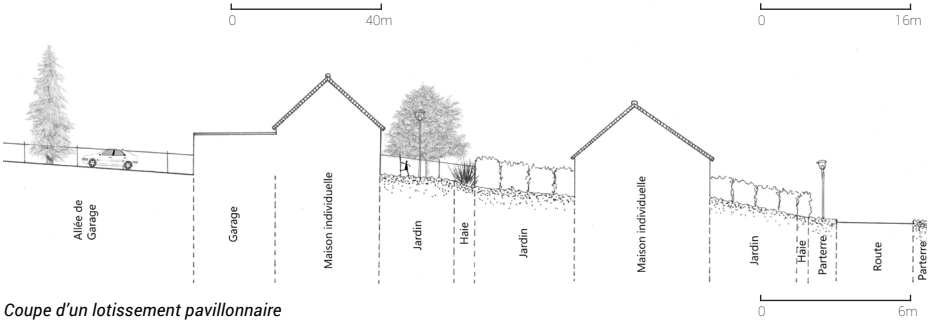

Coupe d'un lotissement pavillonnaire

MÉTHODES CONSTRUCTIVES

Parmi les habitations présentes à Romillé, quelques-unes sont édifiées en pans de bois. Sur la commune, cette technique constructive se retrouve parfois uniquement sur certains pans de façades, généralement en arrière-cour sur les façades non visibles depuis la rue.

Bâties avec des ressources locales, la terre ou la pierre, ces bâtisses sont peu onéreuses et les savoir-faire de mise en œuvre sont transmis de génération en génération.

Nous avons aussi pu constater que Romillé était une démonstration de la richesse argileuse du bassin rennais : nous observons de nombreux témoins en bauge, en torchis voir même en pisé avec l'exemple du lotissement dessiné par Dominique Urien dans les années 90.

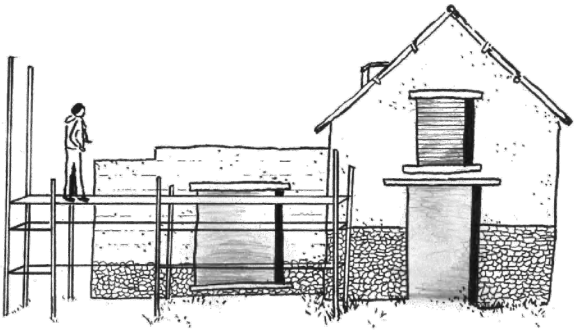

Technique de construction en bauge

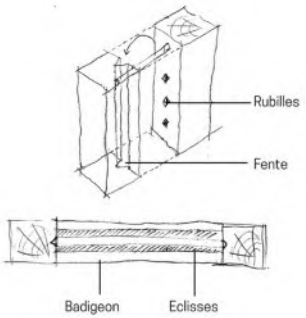

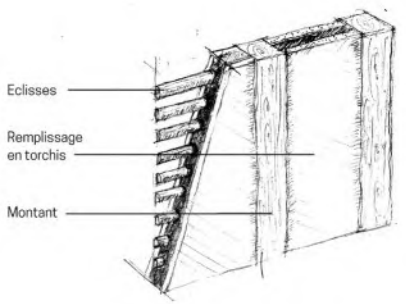

Détails techniques d'une construction à pans-de-bois

MÉTHODES CONSTRUCTIVES

Beaucoup d'autres maisons de bourg sont édifiées en pierre. Pour la plupart du granit, elle provient de Bécherel et est acheminée via des modes de transports traditionnels, puis en tramway au XXème siècle. Le schiste pourpre provient quant à lui des bords de la Vilaine, notamment du Boël et de Guichen.

L'épaisseur d'un mur en pierre est d'environ 40 à 50 cm. Celle-ci donne une grande inertie thermique au bâtiment.

Depuis la moitié du siècle dernier, avec la standardisation du logement, les murs de nos habitations sont pour la plupart érigés en parpaing. Il permet une mise en œuvre facile et rapide.

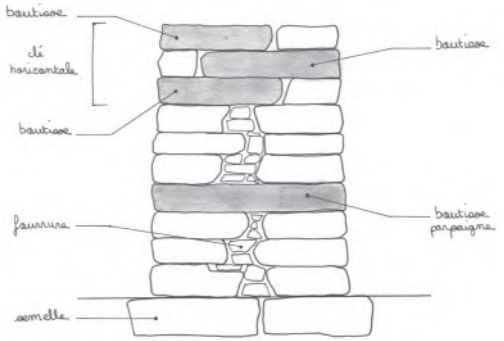

Détail technique d'une construction en pierre

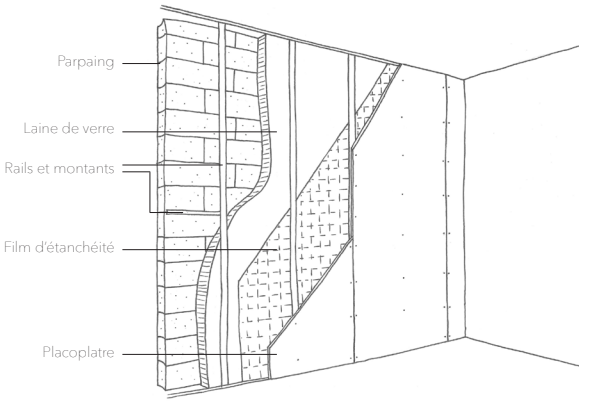

Détail technique d'une construction en parpaing

PROJETS

RESTRUCTURER PAR LE VÉGÉTAL

Claire BLOTTIAUX, Clara BORDY, Guillaume LEVACHER

L'îlot du verger se trouve au nord de la commune de Romillé, le long de la rue de la Galerne, à la sortie du centre bourg.

Notre constat général sur cet îlot est qu'il est organisé de manière anarchique, les bâtiments modernes s'implantent sans cohérence avec l'ancien et est très peu dense avec notamment des parcelles et des logements inoccupés.

Un verger subsiste comme poche de nature au sein de la ville. Notre projet vient le valoriser et le diffuser au sein du quartier. Cette végétation participe à créer une dynamique de quartier autour du vivre ensemble avec une placette et un jardin partagé au cœur de l'îlot. Il fédère aussi l'ancien et le contemporain, lien renforcé par l'emploi de la pierre. Nous proposons deux types de maisons qui viennent recréer un front bâti sur la rue de la Galerne. Leurs parcelles reprennent le plan historique existant en lanière. Les plans privilégient l'éclairage naturel ainsi qu'une transition douce entre public et privé. Elles disposent chacune d'une pièce en plus en fond de parcelle, laissé libre d'appropriation selon les besoins.

Plan masse du projet

0 50m

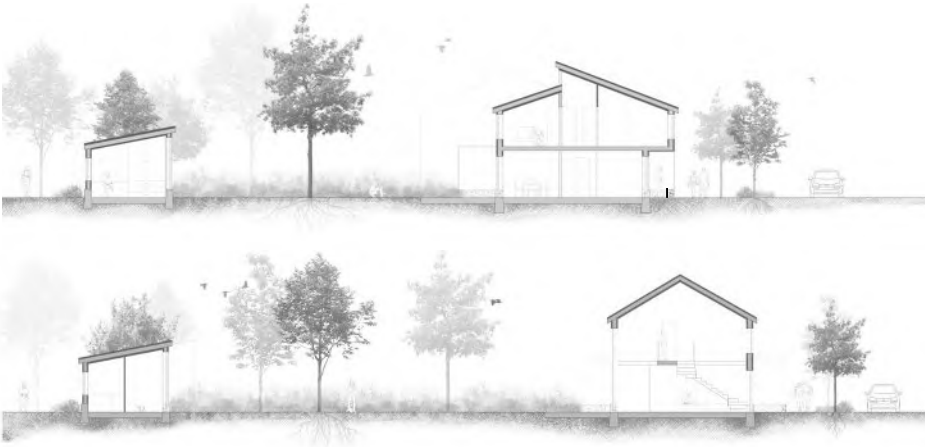

Coupes des logements

0 10m

Concept

Élévation de la rue de la Galerne

0 20m

DENSIFIER UN ÎLOT VERT

Mathilde GAUDIN, Raphaëlle GUIBRUNET

Situé sur un des axes majeurs de la ville, la rue de la Perronaye, l'îlot fait le lien entre le bourg ancien, le grand paysage et la nouvelle ZAC. Son architecture très anarchique et trop peu dense laisse une place importante à la végétation.

Un projet en 3 phases permettant une approche sur le long temps et génératrice d'hétérogénéité est proposé. Il s'appuie sur une topographie marquante, l'implantation de logements en fronts bâtis sur rue, la présence de la végétation, la place du piéton mais aussi sur en articulation avec la nouvelle ZAC au sud.

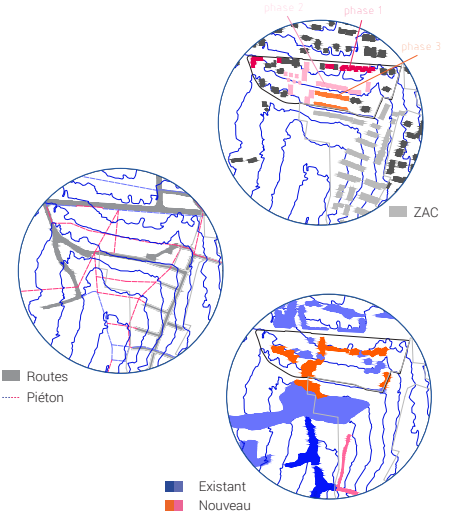

Masses bâties / déssertes / végétation

Ambiances de l'ilôt

Coupe transversale AA' de l'îlot

Afin de prendre en compte ces éléments, un prolongement du bois au cœur de l'îlot est réalisé, une voie d'accès est-ouest est créée en cœur d'îlot, suivant la topographie, doublé d'un chemin "creux" piéton qui fait partie d'un réseau plus vaste de liaisons piétonnes à l'échelle de la commune et de son paysage.

Quatre typologies de maisons ainsi que des bâtiments collectifs prennent place sur le site, complété par une salle de sport intégrée au cœur d'îlot végétal.

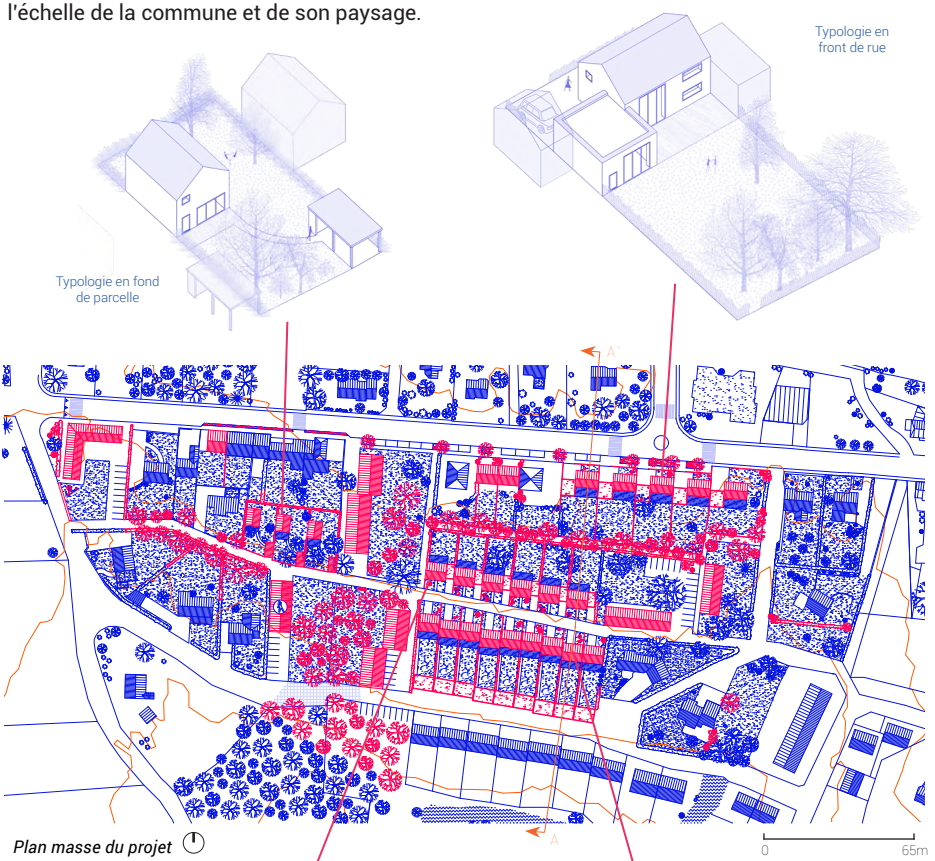

EXTENSION DU CENTRE-BOURG

Jessica BEUZET, Thomas ROLLAND

L'objectif pour notre projet était d'appréhender et de comprendre le tissu du centre bourg de la ville de Romillé pour parvenir à s'implanter et s'intégrer dans ce contexte urbain.

Notre stratégie d'aménagement se base sur la reconstruction de certains bâtiments au sein de l'Ilot et la division de celui-ci en 3 parties. Pour cela, une voie de circulation nord-sud est créée, ainsi qu'une déviation de la voie actuelle plus à l'Est, permettant de redessiner l'intégralité de cet espace.

Notre programme propose l'édification de 40 logements respectant les gabarits du centre bourg ancien avec un système constructif en bois porteur et un remplissage terre-paille.

Une nouvelle médiathèque et salle de représentation sont ajoutées au Nord de l'ilot. Notre projet permet aussi la création d'une véritable place publique à Romillé dédiée à différents événements dont le marché, qui pourrait ici prendre une plus grande ampleur.

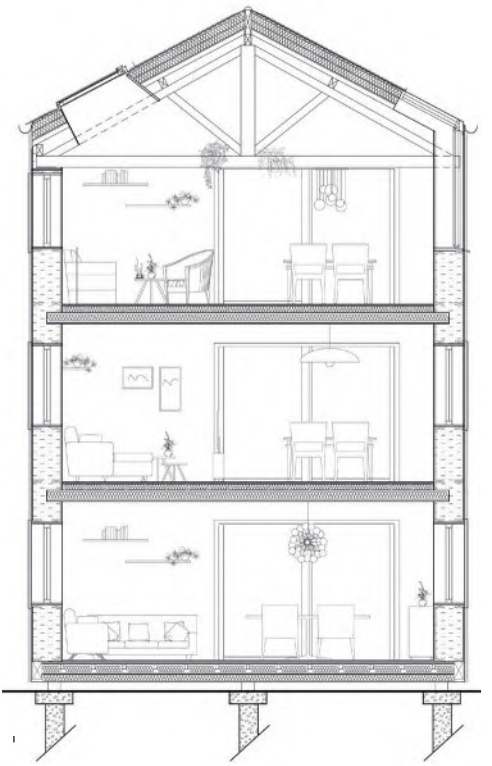

Coupe de détail d'un bâtiment R+2

Coupe/façade longitudinale des logements vers l'Encrier

Plan de RDC de l'îlôt

Vue projetée de la nouvelle place un jour de marché

Coupe/façade transversale des logements vers l'église

Vue projetée d'un cœur d'îlot

RENAISSANCE EN CENTRE-BOURG

Quentin DUVAL, Nathan PUAU

Notre projet s'implante sur l'îlot Saint-Martin, un îlot ancien du centre bourg, à proximité du de la place de l'église et de la Motte féodale. L'implantation d'une brasserie artisanale permet de renforcer le lien ville-campagne, mais aussi de redonner de l'attractivité à cet îlot autrefois commercial et dynamique. Nous procédons au dessin d'une esplanade devant les commerces pour rendre accessible les rez-de-chaussée. Aussi, nous proposons un nouveau panneautage mouluré qui homogénéise le traitement des devantures.

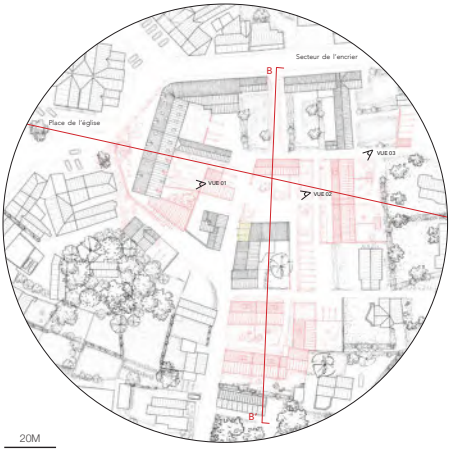

Plan masse - Bâtiments construits

VUE 01 - Cour de la brasserie

élévation façade rue - état projeté

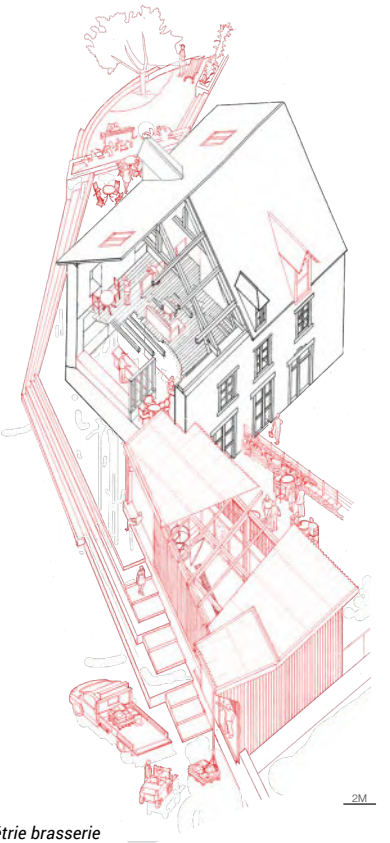

Axonométrie brasserie

Détail - lucarne

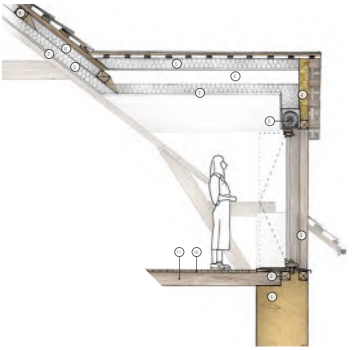

Mur en terre 750mm
Pièces de bois 120x120mm
Poteau bois 120x120mm
Torchis entre pièces de bois 120mm
Isolant ouate de cellulose en rouleau entres pannes 100mm
Isolation ouate de cellulose insufflée 200mm
Plaque FERMACELL 12.5mm
Volet roulant
Pannes bois 100x160mm
Parquet bois 30x85mm
Solives bois 200x38mm

VUE 03 - Logements collectifs

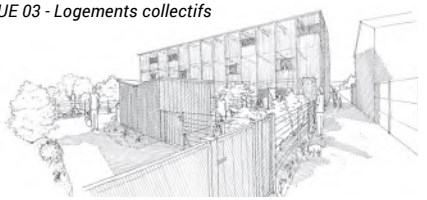

Nos interventions renforcent et diversifient l'offre de logement en centre bourg (logements collectifs réhabilités, semi-collectifs et individuels en bande). Nous proposons une réponse aux logements vacants en procédant à leur réhabilitation. La création de lucarne permet d'apporter plus de confort pour les usagers et plus de rythme en façade. Pour répondre à un manque d'espace libres et appropriables en cœur d'îlot, une placette s'implante au centre de notre projet, accompagné d'un atelier de bricolage partagé et d'une halle couverte. Un travail sensible sur le seuil et la séquence entre domaine public et domaine privé a été pensé afin de gérer la proximité entre les logements et l'espace public.

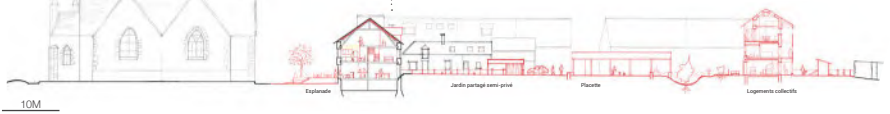

Coupe paysagère AA'

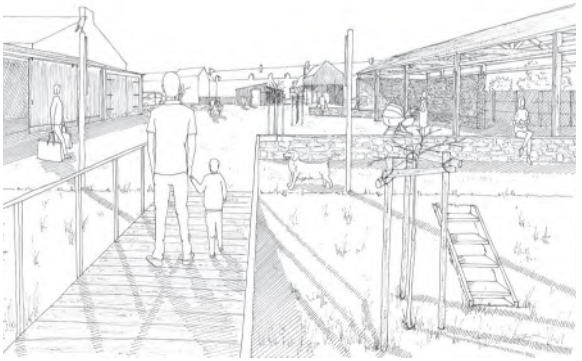

VUE 02 - Placette cœur d'îlot

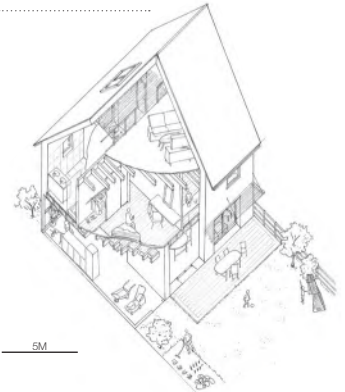

Axonométrie logements en bande

Coupe paysagère BB'

VIVRE LE COEUR D'ÎLOT

Nolwenn CHAPON, Amélie VERGUES, Léane VERPLANCKE

De par sa localisation, l'îlot de la motte représente un espace clé dans le renouvellement urbain de Romillé.

Les interventions proposées ciblent deux zones. Au sud de l'îlot, la déviation de la départementale menant à Rennes vient marquer une entrée de bourg et sécuriser un carrefour dangereux. Des espaces communs de partage viennent articuler des logements autour de cette place.

Le nord de l'îlot accueillera un parc public se déployant sur et autour de la motte castrale de Romillé. Une série d'appartements viennent rayonner autour de cet espace, et s'articulent avec une maison intergénérationnelle.

Dans cette idée de partage des générations, une micro-crèche vient s'inscrire dans un bâtiment existant, au pied de la motte.

Par ces interventions, l'îlot de la motte pourra répondre aux objectifs de densification de la ville tout en préservant l'existant. Symbole fort de l'identité de Romillé, la motte castrale pourra être redécouverte par les habitants.

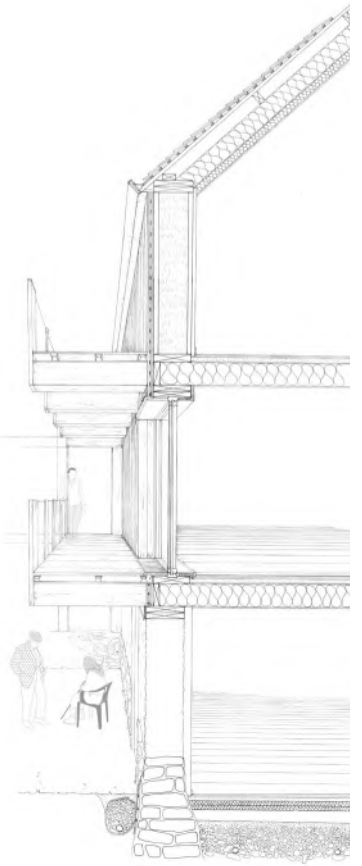

Coupe de détail de la maison inter-générationnelle

0 2m

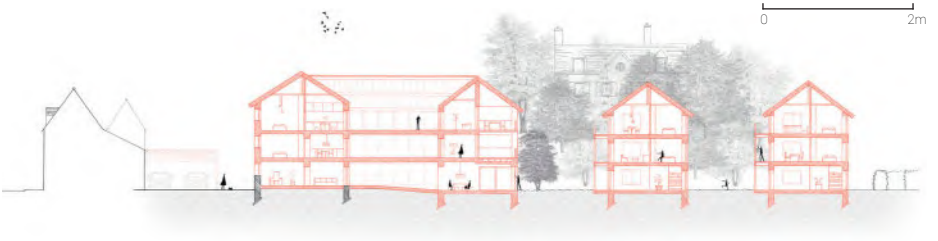

Coupe transversale des logements et de la maison inter-générationnelle

0 16m

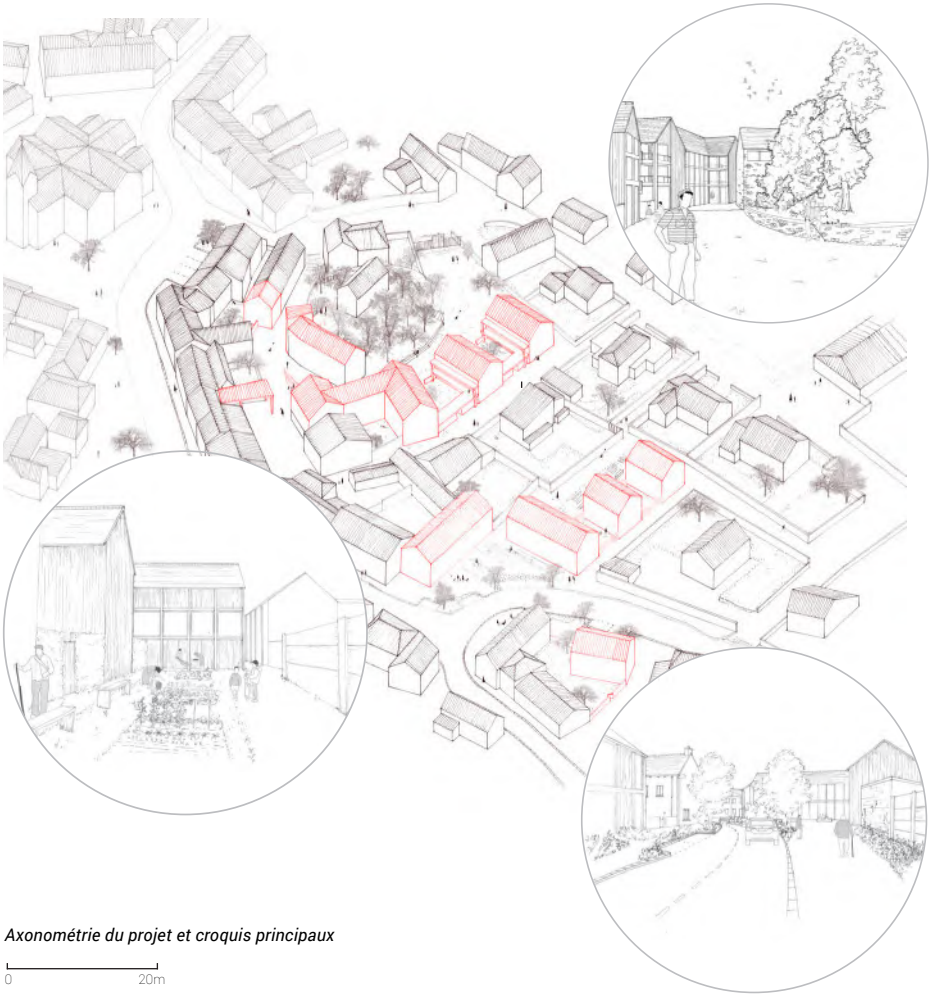

Axonométrie du projet et croquis principaux

0 20m

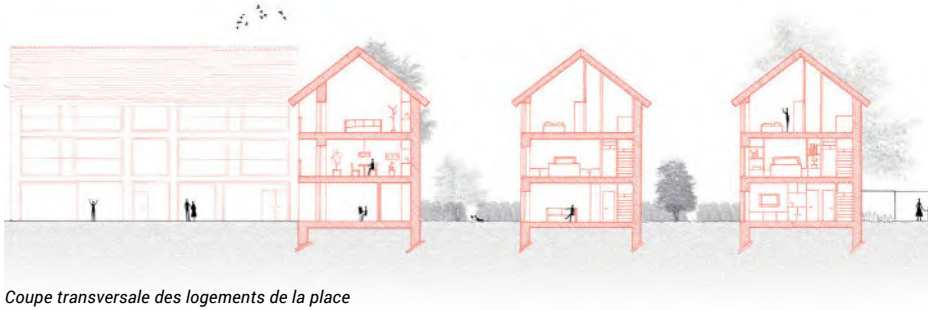

Coupe transversale des logements de la place

0 10m

TABLE DES MATIÈRES

p. 05 — Introduction

p. 06 — Comprendre les spécificités d'un lieu

p. 32 — Projets
p. 34 — Restructurer par le végétal
p. 36 — Densifier un îlot vert
p. 38 — Extension du centre bourg
p. 40 — Renaissance en centre-bourg
p. 42 — Vivre le coeur d'îlot

p. 46 — Remerciements

p. 47 — Photo de groupe

REMERCIEMENTS

Les étudiants et l'enseignant remercient particulièrement la commune de Romillé et ses élus pour leur accueil, coordonné par M. Laurent Beuchet. Jeanne Marty-Renan de la métropole qui a permis cette mise en relation entre l'école et la commune. Les jury et pré-jury en la présence de Pauline Saglio et Jean-Benoît Vétillard, intervenants extérieurs, ainsi que les enseignants de l'ENSAB, Anne Bondon, Julie Lafortune et César Vabre qui ont participé au développement critique des propositions des étudiants.

CRÉDITS

Direction de la collection Les carnets ENSAB : Didier BRIAND
Maquette graphique : Atelier Wunderbar
Relecture correction : service communication ENSAB
Photographies : Étudiants-Enseignant
—
Tiré à 120 exemplaires
par l'imprimerie Cloître

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
44 boulevard de Chézy
CS 16427
35064 Rennes Cedex
02 99 29 68 00
ensab@rennes.archi.fr